



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Le SNUipp/FSU 27 souhaite à tous les membres de cette CAPD ainsi qu'au personnel de la DSDEN une rentrée la moins pire possible...

Pour le SNUipp-FSU, les propositions du ministre sont bien en-deçà des enjeux de l'école d'aujourd'hui. Pour être à la hauteur, il faut cibler les vrais besoins : baisse des effectifs pour toutes les classes, une véritable formation, lutte contre les inégalités, réussite de l'inclusion... Et travailler en concertation !

Concernant les évaluations CP et CE1, Le SNUipp-FSU réaffirme que les enseignants sont des professionnels concepteurs et non de simples exécutants. Nous invitons les équipes pédagogiques à reprendre la main sur toute évaluation proposée. Dans une véritable école « de la confiance », ni les élèves ni les enseignants ne doivent être soumis au stress permanent d'une évaluation à laquelle ils n'accordent que peu de sens. Des évaluations par échantillon peuvent être nécessaires pour analyser un système éducatif, mais elles ne sauraient se confondre avec l'évaluation formative, conçue et analysée par les enseignants pour conduire les apprentissages.

Les évaluations proposées en cette rentrée ne répondent ni à l'une ni à l'autre de ces préoccupations. Ne sont-elles pas là pour répondre à un objectif moins louable du ministre : établir un profil, pour ne pas dire un classement, de chaque école afin de les mettre en concurrence et trouver ainsi un argument pour justifier l'attribution d'une indemnité selon le « mérite » des enseignants ? Le ministre qui dit vouloir s'attaquer à « la racine des inégalités » est en train de les créer entre les personnels. Si c'est cela l'ambition du ministre, le SNUipp-FSU y est résolument opposé.

De plus, comme une rengaine, une interrogation demeure : sur quel temps sera pris cette surcharge de travail ? Il est important qu'un signal fort soit envoyé aux enseignants qui voient à chaque rentrée les demandes institutionnelles augmenter.

C'est en ce sens que nous vous informons de la poursuite de notre campagne nationale, initiée depuis plusieurs années, pour la réduction du temps de travail des enseignants et donc la réappropriation du temps des APC qui n'ont, en l'état, à aucun moment fait la preuve de leur utilité pédagogique, qui alourdissent les journées des élèves souvent fragiles et la charge de travail des collègues.

Les conditions de travail pour les enseignants, comme pour l'ensemble des fonctionnaires, constituent une préoccupation croissante. C'est là le signe de leur dégradation accélérée ces dernières années et, particulièrement, ces derniers mois. Les mesures contenues dans CAP 22 ne pourront que les détériorer encore avec, en plus, la remise en cause structurelle de la Fonction Publique. L'annonce du recrutement massif de contractuels est, par exemple, un choix politique qui saborde le statut qui, faut-il le rappeler est une garantie pour l'agent mais aussi pour l'utilisateur d'avoir accès à un service de qualité.

Les enseignants, parce qu'ils sont attachés à la réussite de leurs élèves, consacrent beaucoup de temps à leur métier. S'ils ne réclament pas d'être couverts de louanges chaque jour, ils attendent simplement de leurs responsables les moyens de faire leur travail dans la sérénité.

Que le ministre parle de « confiance » c'est bien. Il serait mieux inspiré encore si ses actes étaient empreints de confiance envers les enseignants : l'on en est, à ce jour, très loin !

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD, nous voulons aborder trois points :

L'organisation du troisième mouvement : La transmission d'une liste de postes la veille des réunions d'attribution des postes a été une réelle avancée pour les collègues qui ont pu anticiper leurs choix. Cependant, quelques dysfonctionnements sont encore à noter : une réunion des sans postes le vendredi après-midi de la pré-rentrée, un manque d'information sur les niveaux des postes proposés lors de cette phase du mouvement.

Pour le SNUipp-FSU, les réunions doivent être tenues en amont de la pré-rentrée (c'est la volonté de tous les PE) et les informations fournies sur les postes doivent permettre de se positionner le plus précisément possible. Cette phase du mouvement génère beaucoup d'inquiétude chez nos collègues. Il est important que celle-ci se passe le plus tôt possible et avec le plus d'informations possibles. Une harmonisation est nécessaire, comme vous vous y étiez engagé l'an passé lors de cette CAPD de rentrée.

Nous voulions également revenir sur un élément de la gestion des carrières qui a beaucoup préoccupé nos collègues et les a finalement laissés avec un profond sentiment d'injustice et d'incompréhension, à la fin de l'année scolaire. Il s'agit, vous

l'aurez compris, des promotions et notamment de celles permettant l'accès à la HC.

Dans de nombreux départements, le discriminant choisi, à barème égal, pour permettre l'intégration a été l'AGS et non l'ancienneté dans le corps des PE, comme ce fut le cas pour notre département. Ces deux options se sont réalisées dans le respect du cadrage ministériel sous la volonté du DASEN.

Nous ne pouvons que déplorer cette décision départementale.

Qu'en sera-t-il pour la prochaine campagne de promotion ?

De plus, le nombre de collègues en questionnement concernant leur avis était important. Ont-ils reçu une réponse individuelle à leur demande de précision ?

Enfin, quelques mots concernant les collègues qui, comme chaque année, ont fait leur rentrée loin de chez eux. Ce dossier du changement de département devient dramatique dans bons nombres de situations. Il est absolument primordial d'ouvrir la liste complémentaire. Le refus du ministère serait un signal alarmant et montrerait que la priorité au primaire vantée par notre ministre n'est en fait que de la com.

Il est urgent de faire remonter ces difficultés pour qu'une solution nationale soit trouvée. Ce sont des familles et donc des enfants qui subissent ces décisions.

Pour conclure quelques mots sur la scolarisation des enfants handicapés. Cette année encore, de trop nombreux collègues remontent le souci qu'ils ont pour que leurs élèves bénéficient, effectivement, de l'aide d'un AESH.

Là encore, entre les annonces officielles et la vie sur le terrain il y a un écart majeur : cela tient à l'insuffisance des recrutements mais aussi, pour notre département, avec un problème qui s'appelle : DAPAEC. Nous ne mettons pas en cause les personnels du service mais il y a un souci qui chaque année est soulevé et qui chaque année s'aggrave. Est-ce cela la « bienveillance » dont on nous parle tant ??